

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES**NOMINATION****Par décret n° 2000-1252 du 7 juin 2000.**

Monsieur Mohamed Zinelabidine Belkadhi, conseiller des affaires étrangères, est chargé des fonctions de chef de division de l'application du principe de la réciprocité à la direction du protocole diplomatique au ministère des affaires étrangères.

MINISTERE DES AFFAIRES RELIGIEUSES**NOMINATION****Par décret n° 2000-1253 du 6 juin 2000.**

Monsieur Slim Ben Cheikh, prédicateur de gouvernorat, est chargé des fonctions de chef de service des programmes et des fêtes religieuses à la sous-direction de la prédication à la direction des mosquées et de la prédication au ministère des affaires religieuses.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE**NOMINATIONS****Par décret n° 2000-1254 du 7 juin 2000.**

La date d'effet de la nomination des maîtres de conférences de l'enseignement supérieur agricole dont les noms suivent est fixée selon les indications du tableau suivant :

Nom et prénom	Lieu de travail	Date d'effet de la nomination
Najeh Dali	L'Institut National Agronomique de Tunisie	11 septembre 1996
Sadok Nouaigui	L'Ecole supérieure des Industries Alimentaires de Tunis	1er octobre 1996
Brahim Haddad	L'Institut National Agronomique de Tunisie	3 octobre 1996
Jamila Tarhouni épouse Ben Alaya	L'Institut National Agronomique de Tunisie	6 novembre 1996
Mohamed El Aïd Maddahi	L'école Supérieure des Ingénieurs de l'Équipement Rural de Medjez El Bab	6 novembre 1996
Brahim Hasnaoui	L'Institut Sylvo Pastoral de Tabarka	6 novembre 1996

Par décret n° 2000-1255 du 6 juin 2000.

Monsieur Mouldi Boussami, ingénieur des travaux, est chargé des fonctions de chef d'arrondissement du génie rural au commissariat régional au développement agricole de Tataouine.

En application des dispositions de l'article 20 du décret n° 89-832 du 29 juin 1989, l'intéressé bénéficie des avantages d'un sous-directeur d'administration centrale.

Par décret n° 2000-1256 du 7 juin 2000.

Monsieur Mohamed Salah Glayed, ingénieur des travaux, est chargé des fonctions de chef d'arrondissement du génie rural au commissariat régional au développement agricole de Sousse.

En application des dispositions de l'article 20 du décret n° 89-832 du 29 juin 1989, l'intéressé bénéficie des avantages d'un sous-directeur d'administration centrale.

Par décret n° 2000-1257 du 7 juin 2000.

Monsieur Slaheddine Chabbeh, ingénieur des travaux, est chargé des fonctions de chef de service à l'arrondissement de l'exploitation des périmètres irrigués au commissariat régional au développement agricole de Sousse.

Arrêté du ministre de l'agriculture du 7 juin 2000, portant ouverture de la procédure de réaménagement foncier dans le périmètre public irrigué de Ouled Brahim Ben Aoûn de la délégation de Sidi Ali Ben Aoûn, au gouvernorat de Sidi Bouzid.

Le ministre de l'agriculture,

Vu la loi n° 63-18 du 27 mai 1963, portant réforme agraire dans les périmètres publics irrigués, modifiée et complétée par la loi n° 71-9 du 16 février 1971 et par la loi n° 2000-30 du 6 mars 2000 et notamment son article 16,

Vu la loi n° 77-17 du 16 mars 1977, portant création de l'agence de la réforme agraire des périmètres publics irrigués, modifiée et complétée par la loi n° 2000-29 du 6 mars 2000 et notamment ses articles 13 et 14,

Vu le décret n° 99-1877 du 31 août 1999, modifiant la dénomination de l'agence de la réforme agraire des périmètres publics irrigués,

Vu le décret n° 2000-861 du 24 avril 2000, portant création du périmètre public irrigué de Ouled Brahim Ben Aoûn de la délégation de Sidi Ali Ben Aoûn au gouvernorat de Sidi Bouzid.

Arrête :

Article premier. - La procédure de réaménagement foncier prévue par la loi n° 63-18 du 27 mai 1963, modifiée et complétée par la loi n° 71-9 du 16 février 1971 et par la loi n° 2000-30 du 6 mars 2000 et la loi n° 77-17 du 16 mars 1977, modifiée et complétée par

la loi n° 2000-29 du 6 mars 2000 susvisées, est ouverte à compter de la publication du présent arrêté dans le périmètre public irrigué de Ouled Brahim Ben Aoûn de la délégation de Sidi Ali Ben Aoûn au gouvernorat de Sidi Bouzid, objet du décret n° 2000-861 du 24 avril 2000 délimité par un liseré rouge conformément à l'extrait de carte au 1/50.000 annexé au présent arrêté.

Art. 2. - Le directeur général de l'agence foncière agricole est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Tunis, le 7 juin 2000.

Le Ministre de l'Agriculture
Sadok Rabeih

Vu

Le Premier Ministre
Mohamed Ghannouchi

MINISTERE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'EMPLOI

NOMINATIONS

Par décret n° 2000-1258 du 6 juin 2000.

Monsieur Boulares Hamadi, administrateur en chef, est chargé des fonctions de directeur des affaires financières, des bâtiments et du matériel à la direction générale des services communs au ministère de la formation professionnelle et de l'emploi.

Par décret n° 2000-1259 du 6 juin 2000.

Monsieur Alimi Kamel, ingénieur de travaux, est chargé des fonctions de sous-directeur de la programmation à la direction générale de la prospective, de la planification et de la programmation au ministère de la formation professionnelle et de l'emploi.

Par décret n° 2000-1260 du 6 juin 2000.

Monsieur Boughdiri Ezzeddine, administrateur, est chargé des fonctions de sous-directeur de la planification à la direction générale de la prospective, de la planification et de la programmation au ministère de la formation professionnelle et de l'emploi.

Par décret n° 2000-1261 du 6 juin 2000.

Monsieur Ahmed Messaoudi, ingénieur principal, est chargé des fonctions de sous-directeur de la mesure d'impact à la direction générale de l'observatoire national de l'emploi et des qualifications au ministère de la formation professionnelle et de l'emploi.

Par décret n° 2000-1262 du 6 juin 2000.

Mademoiselle Mounira Ben Ammar, ingénieur principal, est chargée des fonctions de chef de service d'évaluation d'impact à la formation initiale à la direction générale de l'observatoire national de l'emploi et des qualifications au ministère de la formation professionnelle et de l'emploi.

Par décret n° 2000-1263 du 6 juin 2000.

Monsieur Khaled Chaherli, administrateur du service social, est chargé des fonctions de chef de service de la planification régionale du secteur de la formation professionnelle et de l'emploi à la direction générale de la prospective de la planification et de la programmation au ministère de la formation professionnelle et de l'emploi.

Par décret n° 2000-1264 du 6 juin 2000.

Monsieur Fakher Zaïbi, ingénieur principal, est chargé des fonctions de chef de service des prévisions à la direction générale de l'observatoire national de l'emploi et des qualifications au ministère de la formation professionnelle et de l'emploi.

Par décret n° 2000-1265 du 6 juin 2000.

Monsieur Othmen Mahmoudi, ingénieur principal, est chargé des fonctions de chef de service de l'exploitation et du développement à la direction générale de l'observatoire national de l'emploi et des qualifications au ministère de la formation professionnelle et de l'emploi.

Par décret n° 2000-1266 du 6 juin 2000.

Monsieur Mohsen Ben Touati, ingénieur de travaux, est chargé des fonctions de chef de service d'évaluation d'impact de la formation continue et des programmes d'emploi à la direction générale de l'observatoire national de l'emploi et des qualifications au ministère de la formation professionnelle et de l'emploi.

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

NOMINATIONS

Par décret n° 2000-1267 du 6 juin 2000.

Le Dr. Jammali Ridha, médecin principal de la santé publique, est chargé des fonctions de chef de service hospitalo-sanitaire à l'hôpital de Korba (Sec. de médecine générale).

Par décret n° 2000-1268 du 6 juin 2000.

Monsieur Lotfi Masmoudi, inspecteur central des services financiers, est chargé des fonctions de directeur de la direction financière à l'hôpital Habib Bourguiba de Sfax.